



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « céréales » de FranceAgriMer du 8 avril 2015 : des producteurs soucieux d'améliorer la qualité de leurs blés

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 8 avril 2015, sous la présidence de Rémi Haquin.

Campagne commerciale 2014/15 : la demande asiatique en blé et orges français ne faiblit pas

FranceAgriMer a actualisé ses bilans prévisionnels pour la campagne commerciale 2014/15.

Les prévisions d'exportations de **blé tendre** français vers pays tiers sont une nouvelle fois revues à la hausse, à 10,6 Mt, en raison de la demande asiatique en blé fourrager (Thaïlande, Bangladesh, Corée du Sud essentiellement). Ce chiffre conserverait même un potentiel de hausse selon certains opérateurs du marché. Les besoins de certains pays d'Asie en céréales fourragères ont permis d'assainir un peu le bilan français, avec l'espoir de réduire encore le stock de report d'ici la fin de campagne pour ne pas trop peser sur la prochaine récolte. Le stock attendu en fin de campagne (3,6 Mt) ne s'allège pas pour autant, en raison de l'ajustement des autres postes du bilan. La prochaine récolte s'annonce abondante, sauf accident climatique majeur, avec des surfaces estimées à ce stade à plus de 5,1 millions d'hectares.

La demande chinoise continue aussi de porter les exportations d'**orges** françaises, désormais prévues à 3,1 Mt pour la campagne, ce qui permet d'alléger le stock de report attendu en fin de campagne à moins de 1,4 Mt, en dépit d'un ajustement à la baisse des prévisions de ventes vers l'UE à 3 Mt. Si ces perspectives d'exportation se confirment, le débouché pays tiers dépasserait le débouché communautaire, une situation qui ne s'était pas présentée depuis la campagne 1998/99. Le stock de **maïs grain** s'allège également de 200 000 tonnes, grâce à des ventes plus soutenues que prévu à destination de nos partenaires européens. Le report attendu, proche de 3,8 Mt, reste toutefois très lourd.

Enquête sur les variétés de blé semées par les agriculteurs pour la récolte 2015 : le critère protéine davantage pris en compte

Comme chaque année, FranceAgriMer a réalisé une enquête auprès d'un échantillon de 5 000 producteurs de blé tendre pour mesurer l'évolution des variétés de blé semées à l'automne 2014 pour la prochaine récolte 2015. Les blés panifiables occupent 94 % des surfaces semées, en progression par rapport à l'an dernier (91 %). Les blés supérieurs restent dominants (63 % des surfaces), en légère augmentation par rapport à l'an dernier, sans retrouver toutefois les niveaux atteints antérieurement. Les principaux critères de choix des agriculteurs pour les variétés semées sont le rendement (28 %), la tolérance aux maladies (24 %), l'adaptation au climat (14 %), les critères agronomiques (13 %), la qualité physique et technologique (9 %) et la qualité sanitaire (6 %).

Une majorité de céréaliers se préoccupent de la tolérance aux maladies et de la qualité sanitaire en vue de limiter le recours aux traitements et aux produits phytosanitaires, même si le rendement, facteur de productivité conditionnant leur revenu, reste important. Ils sont également de plus en plus nombreux à prendre en compte la qualité technologique des blés, en particulier la teneur en protéines, critère essentiel pour mieux valoriser les blés et accéder à certains débouchés (meunerie, exportation pour l'alimentation humaine). 82 % des agriculteurs ont pris en compte ce critère en 2014, contre 68 % l'année d'avant et pour 51 % d'entre eux, la rémunération de la qualité protéique des blés reste le premier facteur d'incitation. Le plan protéines mis en place par la filière devrait permettre de consolider cette tendance.

La filière céréalière, représentée à l'exposition universelle de Milan via l'interprofession Intercéréales, relève le défi « Nourrir le monde, Énergie pour la vie »

L'interprofession de la filière céréalière, Intercéréales, est partenaire du Pavillon France à l'exposition universelle de Milan. Tous les produits céréaliers, 100 % français, seront représentés dans les alvéoles d'exposition (farine, pain, semoule et pâtes, riz, biscuits et pâtisseries, bière, bioplastiques). Différentes animations mettront en avant les différentes familles du secteur. Le pain, emblème de la France par excellence, sera le produit-phare de la filière pendant toute l'exposition grâce à une boulangerie qui fonctionnera 22 heures sur 24 pendant six mois pour faire découvrir aux curieux les secrets de fabrication de la baguette tricolore.

Retrouvez les documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé pour la filière céréalière sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
